

Découvrir

Tourisme

Écrin des sites les plus majestueux de Guadeloupe, le Sud Basse-Terre referme les trésors d'une forêt humide luxuriante et d'un littoral ébouriffant. Ce territoire se révèle plus intimement, aux plus patients de ses visiteurs, qui au contact de la population très accueillante, y découvriront des charmes inestimables .

Des Sites majestueux :

D'où que vous entriez dans le Sud Basse-Terre, vous noterez un changement de température de topographie et de paysage, qui vous coupera le souffle. Bienvenue là où la Guadeloupe se contemple en grand!

La Soufrière

La voilà! Calme d'apparence celle que la population nomme respectueusement la Vieille dame, est parfois drapée de volutes de soufre, parfois avec caprice cachée par quelques nuages, mais toujours sublime : La Soufrière!

- Plus grand volcan actif des petites Caraïbes avec ses 1467 mètre d'altitude.
- Pour y accéder depuis Saint-Claude suivre les panneaux vers Matouba
- Arrivée aux Bains Jaunes: prévoir une marche de 2 heures.
- Pensez à bien vous chausser et vous protéger du vent et de l'humidité restez sur le chemin balisé en veillant au chargement de la météo
- Prenez en plein les yeux respirez à pleins poumons vous êtes sur le point culminant des petites Antilles.
- Merci de repartir avec vos déchets.



Les chutes du Carbet



Vue aérienne de La Soufrière



La Soufrière

Les chutes du Carbet

Situées dans le parc national de la Guadeloupe, les trois chutes du Carbet sont impressionnantes. Elles attirent, chaque année, des milliers de touristes, car elles ont un panorama à couper le souffle. Pour les apercevoir, vous devez vous munir de bonnes chaussures de marche, car vous devrez arpenter la forêt tropicale pour les trouver.

Avant tout Il vous faut déjà vous rendre à Capesterre-Belle-Eau..

Là, au flanc du massif de la Soufrière, les trois cascades prennent naissance à la source du Carbet à 2 kilomètres en amont de la première d'entre elle.

[La première chute du Carbet](#)

Située à 1 300 mètres d'altitude, la première Chute est la plus haute avec ses 115 mètres. Elle a la particularité d'avoir des roches rouge-orangé, qui sont créées par le passage des eaux sulfureuses. En effet, les chutes du Carbet sont à proximité du volcan de la soufrière. La première chute se trouve à 3 heures de marche aller et retour du parking, soit 7 kilomètres. C'est la plus difficile d'accès, par sa longueur, mais aussi par son sentier escarpé.

Ne vous y aventurez pas avec de jeunes enfants et prévoyez de l'eau. Cependant, vous serez récompensé lors de votre arrivée, car cette chute d'eau est majestueuse et est moins visitée.

Son paysage coloré et la musicalité saisissante des trombes d'eaux vous plongeront dans un moment fascinant de contemplation.

Autrefois, elle offrait un joli bassin qui n'est plus accessible depuis des éboulements de pierres. Renseignez-vous avant d'entreprendre cette randonnée car selon le temps, le chemin peut être fermé au public.

[La seconde chute du Carbet](#)

Cette seconde chute est la plus visitée. En effet, celle qui se situe au centre des chutes, a une hauteur de 110 mètres. Elle reste donc très impressionnante, mais aussi assez simple d'accès.

Vous atteignez la cascade en 20 minutes depuis le parking. De plus, cette zone est aménagée pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

D'ailleurs, vous devrez payer pour vous rendre à la seconde chute du Carbet... comptez 2,20 € pour les adultes et 1 € pour les enfants.

Quelques mètres de hauteur séparent la première et la seconde chute. Cette dernière est donc aussi splendide que sa grande sœur et les aménagements vous permettront de vous approcher au plus près. Enfin, même si le chemin est entretenu, prenez de bonnes chaussures, car le sol reste glissant.

[La troisième chute du Carbet](#)

Moins haute que les deux premières, elle fait tout de même 20 mètres de hauteur. Elle reste incroyable, car son débit est le plus fort de toutes les cascades de la Guadeloupe. Malheureusement, ce n'est plus possible d'aller la voir, car cette zone a subi des éboulements de pierres, qui ont fermé définitivement l'entrée de la cascade.

À l'époque, pour vous y rendre, il fallait redoubler d'efforts car elle se trouve à 5 heures de marche aller et retour. Enfin, n'essayez pas de braver l'interdit, car, depuis 2008, l'accès est complètement **proscrit par arrêté municipal**.

[Grand-Étang : un autre lieu à découvrir](#)

Après les chutes du Carbet, partez vers un autre parcours : le Grand-Étang.

Vous pouvez vous y rendre à partir de la route nationale D4 et vous garer à l'aire de stationnement située un peu après le hameau de l'Habituée. Ce lieu est incontournable pour une balade en famille. Vous entrerez dans une forêt à la végétation luxuriante où les plantes exotiques et les oiseaux endémiques se côtoient.

La randonnée est assez simple mise à part certains endroits glissants. D'une durée de 1h30, les plus courageux pourront bifurquer vers la trace des Étangs vers Gourbeyre, pour 4 heures aller et retour. C'est une jolie boucle qui permet d'apercevoir d'autres plans d'eau tels que l'étang Roche, Madère, ou l'As de pique.

C'est un site à incontournable pour sa beauté naturelle et son environnement luxuriant !

L'archipel des Saintes

Les Saintes sont un archipel d'îlots situé entre la Guadeloupe et la Dominique.

Un archipel constitué de deux îles habitables : Terre-de-Bas et Terre-de-Haut.

Ainsi que 7 îlots rocailleux :

- l'îlet à Cabrit ;
- le Grand-Îlet ;
- La Coche ;
- Les Augustins ;
- La Redonde ;
- Le Pâté ;
- Les Roches percées.

Ces deux îles sœurs qui sont si différentes, mais si complémentaires, l'une qui est devenu une force d'attractivité touristique, et la seconde qui attire de par son calme et son aspect sauvage totalement préservé.

Cet archipel, qui vit principalement de pêche et de tourisme, est considéré comme la perle de la Guadeloupe et présente l'une des plus belles baies du monde.

Les saintes en quelques chiffres :

- Population : 2353
- Iles de l'archipel : 9
- superficie 14km²



Des côtes et un fond marin uniques

Passionné de plongée sous-marine, de paysage sous-marin/aquatique à coupé le souffle? Venez et partez à la découverte des fonds marins présent sur le Sud Basse-Terre.

[LA RESERVE COUSTEAU](#)

L'un des sites les plus reconnus pour sa vie aquatique. Située principalement sur [la Commune de Bouillante](#), elle s'étend sur pas moins de 400 hectares autour de l'îlet Pigeon face à la plage de Malendure. Cette réserve fait partie du [Parc National de la Guadeloupe](#), elle est aussi classée [réserve biosphère](#) ce qui fait d'elle un espace naturel sous-marin protégé à la faune et à la flore exceptionnelles.

Anecdote : C'est grâce à l'explorateur et océanographe Jean-Yves COUSTEAU qu'elle doit son nom, puisqu'il découvrit et il mit la zone sous protection.

L'ARCHIPEL DES SAINTES

L'archipel des saintes, constitué de ses îles ainsi que ses îlots est un excellent site pour la découverte maritime. Avec ses eaux transparentes et une variété d'espèces vivant votre excursion maritime n'en sera que plus belle.

Une flore luxuriante, une faune endémique!

Les fleurs ornementales aux milles notes et éclats, plus chatoyantes les unes que les autres, chatouilleront vos sens sur les sentiers et marchés.

La situation insulaire de la Guadeloupe lui permet de posséder plus de 2700 catégories de plantes à fleurs dont plus de 100 variétés d'orchidées, 270 fougères différentes, et pas moins de 340 espèces d'arbres.

Vous apprécierez sans conteste la densité de la forêt, d'une nature sauvage presque vierge offrant les plus merveilleuses espèces végétales qui s'étendent sur plus de 17 300 hectares.

Lors de vos randonnées vous découvrirez l'Acomat boucan un arbre d'une robustesse exemplaire, utilisé dans le temps pour fumer les gibiers, le Palétuvier jaune réputé pour être imputrescible, le Gommier blanc identifiable par son délicat parfum de bonbon, le Marbri ou encore *bois bander* reconnu pour ces vertus aphrodisiaques.

Même dans les jardins ou le long des routes vous pourrez croiser les arbres en fleurs, comme le Bougainvillier ou le Flamboyant.

Il existe d'innombrables variétés d'orchidées, la plus connue la Vanille, fleurs tropicales comme la Rose de porcelaine,

l'Alpina, le Balisier, l'Anthurium voire l'Oiseau du paradis, l'Héliconia, et plantes comme la Fougère ou le Bambou.

Ouvrez l'oeil et le bon

Le sud basse-Terre s'offre aussi en habitat naturel pour des espèces animales pittoresques et mignonnes.

Ici pas des serpent, si vous avez de la chance au contraire vous pourriez apercevoir leur prédateur naturel la mangouste ou encore l'emblème même de la Guadeloupe le raton laveur ou racoon.

Mais chaque chant d'oiseau qui vous parviendra à pour auteur, du sucrier chapardeur au colibri unique au monde, une merveille qui vaut le détour, .

Des traces et des sentiers propices à la découverte

La Troisième Chute du Carbet

– Capesterre-Belle-Eau

-Durée : 1h30 aller/retour • Longueur : 3 km • -Niveau : Facile

-Depuis Capesterre-Belle-Eau, direction – Petit Marquisat par la D3.

-Bien suivre le balisage à travers la forêt.

[Cliquer ici](#)

La Première Chute du Carbet

Capesterre-Belle-Eau

• Durée : 4h aller/retour • Longueur : 4km • Niveau : Assez

difficile

– Capesterre Belle Eau N1- Saint Sauveur- D4

[Cliquer ici](#)

Le sentier de la Grande Pointe

Trois-Rivières

Durée : 2h aller • Longueur : 5 km • Niveau : Assez facile

Depuis le bourg de Trois-Rivières prendre à gauche peu avant le cimetière, en direction de

La Coulisse. Le départ du sentier à environ 2 km

Arrivée > A la Grande Pointe

[Cliquer ici](#)

Le Bassin Bleu

- Gourbeyre

- Durée : 1h30 aller/retour • Longueur : 2 km • Niveau : Facile

Départ-Arrivée > A partir de la mairie de Gourbeyre, atteindre le plateau du Palmiste par la D10.

Chemin d'accès indiqué par un panneau, sur la gauche après environ 3 km

[Cliquer ici](#)

La Chute du Galion

- Saint-Claude

- Durée : 3h aller/retour • Longueur : 4 km • Niveau : Assez difficile

Départ-Arrivée > Bains

Jaunes, au bout de la route
de la Soufrière (D11).

[Cliquer ici](#)

Complexe sportif

Sports et loisirs

Le complexe sportif intercommunal propose deux équipements d'envergure : la piscine intercommunale et le stade de Rivière des Pères.

La piscine intercommunale

Équipement édifié en 1972 doté de deux bassins, la piscine intercommunale a pour vocation d'accueillir tous les publics, des bébés, aux seniors, en passant par les personnes à mobilité réduite.

Le petit bassin d'une dimension de 12 mètres de long sur 6 de large a une profondeur croissante allant de 0,60 à 0,90 mètres. Il accueille aussi bien les tous petits, les scolaires que les plus âgés pour de l'initiation à la natation et aux jeux aquatiques. Les personnes à mobilité réduite peuvent également disposer de cette infrastructure puisque le petit bassin est équipé d'un siège élévateur automatique.

Le grand bassin quant à lui, d'une dimension de 50 mètres de long sur 21 de large et dont la profondeur croît de 1,20 à 3,80 dispose de 8 couloirs de nage pour accueillir les publics de nageurs confirmés du sud Basse-Terre.

Autrefois considérée comme piscine olympique, cet équipement

ne répond plus aux critères pour être ainsi qualifiée.

L'exploitation de la piscine intercommunale est aujourd'hui partagée entre les associations qui, avec une convention d'occupation proposent des activités sportives et des ateliers et les établissements scolaires du territoire pour lesquels la gratuité est pratiquée.

Pour les établissements hors du territoire, le tarif appliqué est de 2€ de l'heure par élève.

Effectifs : 12 agents dont 3 éducateurs sportifs

En ce moment deux clubs de natation ont des conventions d'occupation, le CNRBT et les Marlins Bleus.

Des opérations ponctuelles sont organisées pendant la période estivale (juin-juillet) avec les CLSH et les « Tickets Sports »



Piscine Intercommunale de
Rivière des Pères

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

Et le samedi de 7h30 à 19h00

Contact :

Téléphone : [0590 267 460](tel:0590267460)

Mail : complexe.sportif@casbt.gp

La vidange obligatoire annuelle est effectuée durant le mois d'août, période pendant laquelle l'établissement est fermé au public. Le remplissage a lieu tout au long du mois de septembre de chaque année.

Stade de Rivières des Pères

Structure bâtie en 1995, le stade intercommunal de Rivière des Pères accueille essentiellement deux activités sportives : le football et l'athlétisme.

Il a une capacité d'accueil de 1500 places en tribunes et 2000 en gradins, soit un total de 3500 spectateurs.

7 agents travaillent quotidiennement au stade pour entretenir les espaces: vestiaires, tribunes, gradins, pelouse (tonte et arrosage), bureaux...

6 clubs de football du Sud Basse-Terre occupent le stade pour des compétitions et/ou entraînements. Pour certaines, il est la structure d'accueil lorsque les clubs reçoivent les compétitions.

La Gauloise, Racing Club de Basse-Terre, le Cygne Noir, AC St-Robert (Baillif), CS Bouillantais (Bouillante), AOG (Gourbeyre) sont les clubs qui fréquentent le stade.

2 écoles d'athlétisme occupent également les pistes du Stade, les mercredis et samedis essentiellement: la Gauloise et le Citizen Club.



Stade de Rivière des Pères,
Basse-Terre

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 7h00 à 17h00

Et le dimanche de 7h00 à 12h00

Contact

Téléphone : [0590 269 466](tel:0590269466)

Mail : complexe.sportif@casbt.gp

Déchets

Environnement – Déchets

[Demande de Bac / Particuliers](#)

[Demande de bac/Professionnels](#)

Ordures ménagères :

Sont compris dans la dénomination d'ordures ménagères :

- Les déchets ordinaires provenant de la préparation des aliments et du nettoyage normal des habitations et bureaux, débris de verre ou de vaisselle, cendres, chiffons, balayures et résidus divers déposés aux heures de la collecte, dans des récipients (à l'exception des corbeilles de propreté) placés devant les immeubles ou à l'entrée des voies inaccessibles aux camions,
- Les déchets provenant des établissements professionnels, artisanaux et commerciaux, dits « déchets banals », déchets industriels non dangereux ou déchets assimilables aux ordures ménagères, déposés dans les mêmes volumes et de même façon que les déchets des ménages,
- Les déchets assimilables aux ordures ménagères provenant des écoles, casernes, hôpitaux, prisons et tous bâtiments publics, déposés dans des récipients dans les mêmes volumes et de même façon que les déchets des

ménages.



[Emballages Ménagers Recyclables \(EMR\)](#)

EMR hors verre



Sont compris dans la dénomination des EMR hors verre les déchets déposés dans des conteneurs spécifiques (conteneurs roulants à couvercles jaune et/ou bornes d'apport volontaire de couleur jaune) :

1. Flaconnages en matière plastique, munis de leurs bouchons répartis entre :
 - les bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, d'huile
 - les flacons de produits d'hygiène et d'entretien
 - y compris les cubitainers de 2 à 5 litres
2. Les déchets d'emballages en métal issus des ménages sont les emballages constitués d'acier (type boîte de conserve,) ou d'aluminium (type barquettes alimentaires, aérosols, boîte "boisson",...),
3. Les journaux, magazines et catalogues, prospectus, brochures, annuaires, papiers blancs de bureaux et scolaires, tracts publicitaires...

Sont exclus de la prestation notamment les barquettes en polystyrène (type emballages de viennoiserie, de viandes), les emballages non vides, les papiers kraft, les papiers cadeaux,

les blisters plastiques, les papiers broyés et autres emballages souillés.

EMR verre



Sont compris dans la dénomination des EMR verre les déchets suivants déposés dans des conteneurs spécifiques (conteneurs roulants à couvercles vert et/ou bornes d'apport volontaire de couleur verte), les bouteilles, bocaux et flacons en verre

Sont exclus de la prestation le verre plat (vitres), la porcelaine, les faïences, la terre cuite, les ampoules, la vaisselle en verre ou en cristal et tout autre objet en verre spécial.

Déchets verts



Sont compris dans la dénomination des déchets verts les déchets provenant de l'entretien des espaces verts des particuliers tels que la tonte de pelouse, les tailles de haies, les feuilles mortes, les branchages, et les troncs.

Sont exclus de la prestation les autres déchets de jardinage les pots en plastique.

Encombrants

Sont compris dans la dénomination des encombrants les déchets



de tailles volumineuses tels que :

- Ameublement (meubles, literie...)
- Loisirs et divers (vélos, poussettes et landau, jouets ne comprenant pas de composants Électriques)
- Appareils sanitaires

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

Sont compris dans la dénomination des D3E les déchets ayant fonctionné sur pile, batterie ou secteur, issus des ménages



uniquement de type :

- petit outillage
- ordinateur, téléviseur, télécommande
- équipement de sport
- micro-onde, mixeur, batteuse...
- gazinière, congélateur, réfrigérateur

Ces déchets sont également repris gratuitement par le distributeur à l'occasion d'un éventuel nouvel achat.

Déchets ferreux et non ferreux

- **Les métaux ferreux (ou ferrailles)** correspondants aux déchets de fabrication et de transformation des métaux et des objets métalliques en fin de vie et mis au rebus
- **Les métaux non ferreux** comprenant tous les métaux sauf le fer à l'état pur ou faiblement allié (inférieur à 10%). Ce sont principalement le cuivre, l'aluminium, le

zinc, le plomb, l'étain, le chrome et le nickel

Les piles, les batteries ou les ampoules

Vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés

Ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

Les pneus

Ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

Les huiles alimentaires

Elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les

déposer dans les points de collecte spécialisés.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement.

Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations publiques ainsi qu'à la sécurité des employés communaux et intercommunaux.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange

Vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien garagiste.

En image

La collecte

Environnement

[Calendrier de Collectes](#)

Cliquez Ici et retrouvez le Calendrier des différentes collectes pour votre commune

[Demander un bac Professionnel](#)

[Demander une Poubelle](#)

Collecte en porte à porte

La collecte en porte à porte est un mode d'organisation par lequel un déchet ou un contenant est affecté à un usager ou groupe d'usagers nommément identifiable et dans lequel le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du lieu de production des déchets.

Ce déchet ou contenant est collecté par les équipes du prestataire de collecte par des camions adaptés. Il s'agit précisément des :

- Ordures ménagères ;
- Emballages Ménagers Recyclables hors verre ;
- Encombrants (dans l'attente des déchetteries) ;
- Déchets verts (dans l'attente des déchetteries) ;
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (dans l'attente des déchetteries) ;

- Métaux ferreux et non ferreux (dans l'attente des déchetteries).

Modalités de collecte

Pour être collectés uniquement aux jours définis dans les plannings de collecte, les bacs et déchets hors conteneurs (encombrants, déchets verts, métaux ferreux et non ferreux et D3E) doivent être déposés la veille au soir par l'utilisateur ou son représentant, sur le trottoir, en limite de domaine public et dans un lieu qui dans tous les cas doit rester accessible au camion de ramassage.

Les conteneurs doivent être retirés de la voie publique et ceci après le passage de la benne, afin d'éviter un encombrement. Tous dépôts non autorisés seront systématiquement laissés sur place par le service de collecte. Ils devront être retirés immédiatement de la voie publique par les intéressés. En cas de non-exécution, l'infraction sera constatée par un agent assermenté et le dépôt fera l'objet d'un enlèvement aux frais des intéressés.

Concernant la collecte des D3E et métaux ferreux et non ferreux, la collecte se fait **uniquement** sur rendez-vous.

Collecte en apport volontaire

La collecte en apport volontaire s'effectue par le biais d'un équipement spécifique qui est la borne. Ces bornes accessibles à l'ensemble de la population sont collectées en fonction de leur remplissage et d'un planning. Lors de la collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV), les déchets et plus particulièrement les matières recyclables triés par les usagers sont déposés dans les bornes installées en différents points fixes sur la zone de collecte.

Modalités de collecte

Le service de collecte est assuré en apport volontaire pour les déchets d'Emballages Ménagers Recyclables hors verre et verre. Ces BAV sont constitués de bornes aériennes :

- avec un plastron de couleur verte pour les recyclables verre,
- avec un plastron de couleur jaune pour les recyclables hors verre.

Les déchets doivent être exclusivement déposés dans les conteneurs qui leur sont destinés selon les consignes de tri indiquées sur lesdits conteneurs et conditionnés de façon à rentrer dans le conteneur.

Ils doivent être exempts d'éléments indésirables, à savoir, ceux ne correspondant pas à la définition des déchets recyclables.

Tout conteneur plein pourra être signalé à la CAGSC qui en demandera la collecte. Dans le cas où une colonne serait pleine, il n'est pas autorisé de laisser les déchets même triés à l'extérieur et aux pieds des bornes. L'utilisateur doit alors conserver ses déchets pour un dépôt ultérieur ou les acheminer vers une autre colonne.

Tout dépôt de déchets, d'encombrants ou autres à proximité des BAV est strictement interdit et assimilé à un dépôt sur la voie publique pouvant faire l'objet de sanctions.

Collecte en point de regroupement

Des bacs de regroupement sont mis en place dans les secteurs non équipés en bacs individuels. Ces dispositions concernent notamment :

- Les immeubles collectifs ;
- Certains lotissements en raison d'un souci d'efficacité

technique et économique ;

- Les groupes d'habitation/lotissements desservis par des voies privatives fermées à la circulation publique ou par des voies privées non équipées d'aires de retournement.

Modalités de collecte

Les conteneurs disposés sur les points de regroupement sont collectés conformément au planning de collecte.

Les points de regroupement sont situés sur le domaine public à proximité des habitations desservies. Si la situation des lieux interdit cette possibilité, il sera exceptionnellement autorisé le positionnement du point de regroupement sur le domaine privé après autorisation préalable du gestionnaire de la voirie et validation du service de collecte.

L'aménagement des points de regroupement est à la charge des riverains s'ils sont situés sur le domaine privé et de la collectivité s'ils sont situés sur le domaine public.

Ils doivent être exempts d'éléments indésirables, à savoir, ceux ne correspondant pas à la définition des déchets recyclables.

Tout conteneur plein pourra être signalé à la CAGSC qui en demandera la collecte. Dans le cas où une colonne serait pleine, il n'est pas autorisé de laisser les déchets même triés à l'extérieur et aux pieds des bornes. L'utilisateur doit alors conserver ses déchets pour un dépôt ultérieur ou les acheminer vers une autre colonne.

Tout dépôt de déchets, d'encombrants ou autres à proximité des BAV est strictement interdit et assimilé à un dépôt sur la voie publique pouvant faire l'objet de sanctions.

Horaire de collecte

Les opérations de collecte des bacs s'effectuent **entre 5 heures le matin et 22 heures le soir**. Les opérations de collecte des déchets hors conteneurs s'effectuent **entre 5 heures et 13h le matin**.

Toutefois pour répondre à des anomalies de collecte ou encore des insuffisances constatées les collectes peuvent être effectuées en dehors de ce créneau.

Présentation des déchets

Quelle que soit la nature du déchet, son dépôt doit se faire en limitant au maximum la gêne qu'il pourrait occasionner, notamment dans le cas d'un point de regroupement positionné à proximité d'une habitation.

Ces dispositions s'appliquent également aux autres déchets (encombrants et déchets verts).

Hormis les bacs situés sur les points de regroupement autorisés, les bacs individuels ne doivent pas rester sur la voie publique en dehors des heures de collecte :

- Ils doivent être présentés à la collecte la veille au soir (19h) ou au mieux juste avant la collecte ;
- Ils doivent être enlevés de la voie publique au mieux juste après la collecte, sinon dans les 24 heures suivant la collecte.

Il est interdit de déposer dans les bacs des déchets liquides, des cendres chaudes, tout déchet ayant un pouvoir corrosif ou susceptible d'exploser ou d'enflammer son contenu ainsi que ceux exclus du service de collecte tels que définis dans le présent règlement.

Les ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles doivent être déposées en sacs fermés dans les bacs. Les déchets ne devront être présentés en vrac dans le bac. A défaut de disposer d'un bac ou d'un surplus dans le bac, les sacs poubelles pourront être présents au sol.

Tout objet coupant ou piquant (verre brisé, couteau...) sera enveloppé avant d'être mis dans le bac de manière à éviter tout accident.

Les Emballages Ménagers Recyclables

Les EMR, tels que définis à l'article 2.1.2, doivent être déposés en vrac, non souillés et non compactés dans le bac (excepté pour les bouteilles en plastiques).

Les autres types de déchets

Les encombrants, D3E et métaux ferreux et non ferreux devront être déposés dépourvus de conditionnement. Les déchets pourront faire l'objet d'un dépôt sans conditionnement ou être présentés en sacs poubelle.

Vérification du contenu des bacs et/des sacs

Les prestataires de collecte sont habilités à procéder à un contrôle visuel du contenu des bacs et des sacs dédiés à la collecte des déchets. Si le contenu n'est pas conforme aux consignes, les déchets ne seront pas collectés. Un ruban adhésif sera apposé sur le bac ou le sac poubelle pour non-conformité.

L'utilisateur devra rentrer le ou les conteneurs non collectés, en extraire les erreurs de tri et les présenter à la prochaine

collecte des déchets. En aucun cas les conteneurs ne devront rester sur la voie publique.

Calendrier de collectes par communes

Retrouvez ici le calendrier des collectes en fonction de votre commune

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC VIEUX-HABITANTS 2023

Taille du fichier: 437.33 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 46

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC TROIS-RIVIERES 2023

Taille du fichier: 483.81 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 45

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC BOUILLANTE 2023

Taille du fichier: 318.49 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 19

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC BAILLIF 2023

Taille du fichier: 458.86 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 39

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC SAINT-CLAUDE 2023

Taille du fichier: 251.72 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 56

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC VIEUX-FORT 2023

Taille du fichier: 20.13 Mo

Créé: 06-04-2023

Mis à jour: 06-04-2023

Succès: 65

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC CAPESTERRE BELLE EAU 2023

Taille du fichier: 498.82 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 25

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC GOURBEYRE 2023

Taille du fichier: 442.72 KB

Créé: 14-03-2023

Mis à jour: 14-03-2023

Succès: 45

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

CALENDRIER DE COLLECTE CAGSC BASSE-TERRE 2023

Taille du fichier: 25.42 Mo

Créé: 19-09-2023

Mis à jour: 19-09-2023

[Télécharger](#)

[Aperçu](#)

Marchés publics

L'intercommunalité

Retrouvez Nos Marches

La Communauté Grand Sud Caraïbe dans le cadre de sa politique d'investissements, ne peut effectivement réaliser ses achats dans les mêmes conditions que des acteurs privés. Elle doit passer des marchés publics.

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre des pouvoirs adjudicateurs (ministères, services déconcentrés de l'État, établissements publics, collectivités territoriales...) et des personnes publiques ou privées. Il répond aux besoins de ces pouvoirs adjudicateurs en matière de fournitures, de services ou de travaux.

Les différentes commandes passées par La Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe s'inscrivent donc dans un cadre réglementaire : le code des marchés publics.

□

En droit français, le code des marchés publics définit les règles de mise en concurrence pour ce qui concerne l'achat de fournitures, de prestations de services ou de travaux par les personnes publiques. Ils doivent impérativement respecter certains grands principes et les pouvoirs publics doivent :

- Définir les besoins de la commande publique le plus précisément possible
- Définir la procédure et la publicité adaptée aux marchés publics, au regard de la définition des besoins
- Organiser une consultation des offres dès le premier euro engagé

□

L'entreprise qui y répond doit scrupuleusement respecter les modalités indiquées dans le règlement de consultation, éventuellement en séparant son offre en deux sous-enveloppes : sous-enveloppe de candidature et sous-enveloppe d'offre (qui contient notamment le bordereau de prix).

Marchés Publics

Ici

Pour consulter et répondre aux Appels d'offres connectez vous à la plateforme des marchés sécurisés

Cliquer [ici](#)

Patrimoine

Le territoire

Véritable richesse qui se transmet de génération en génération à travers les siècles, le patrimoine est ici conçu dans ses dimensions matérielles et immatérielles, comme le ciment même du peuple qui se traduit au travers des socles sociaux, culturels, naturels et technologiques.

Patrimoine Naturel

Le Sud Basse-Terre regorge d'indénombrables spécificités naturelles.

Que l'on s'intéresse scientifiquement (ou non) aux formations géologiques ou de géographie physique, aux zones définies car constituant l'habitat d'espèces animales et végétales menacées ou rares, ou aux sites naturels; ce territoire referme une biodiversité foisonnante .

Parcs et Réserves

La luxuriance de la forêt humide, et le caractère exceptionnel de la faune et de la flore , du sommet de la soufrière jusqu'aux abysse des plateaux pélagiques ont suscité l'instauration de différents types de préservations.

En effet tout l'archipel constitue un haut lieu de la biodiversité mondiale. A ce titre, il est classé réserve de la biosphère par l'UNESCO.

[Parc National de la Guadeloupe](#)

Le Parc National de la Guadeloupe un espace de préservation du patrimoine naturel.

Le Parc National se compose d'un espace maritime et d'un espace terrestre exceptionnels qui comporte les sites les plus remarquables de Guadeloupe.

Le sud Basse-Terre structure particulièrement le cœur du parc avec ces sites majestueux de la côte sous le vent et des îlets Pigeons au Nord-ouest, du massif volcanique de la Soufrière au sud ou des chutes du Carbet au Nord est.

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr>

[ZNIEFF](#)

• Les ZNIEFF

- Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

• La Coche et les Augustins (habitats d'oiseaux au sud de

Terre de Bas) [fiche](#)

· Grand et Petit îlets de Pigeon (au large de Bouillante) [fiche](#)

· Littoral de Trois-Rivières de Grande-Pointe à Grande-Pointe de l'Acomat [fiche](#)

· Pointe de Malendure à Anse Colas. [fiche](#)

[ONF](#)

[site de l'ONF Guadeloupe](#)

[Jardin Botanique](#)

[Conservatoire du littoral](#)

[Stratégie littoral Côte sous le vent](#)

[Stratégie littoral les Saintes](#)





Patrimoine Culturel

Outre ces trésors naturels, les habitants du sud Basse-Terre héritent, de par sa riche histoire, d'un ensemble de pratiques, us et coutumes, consubstantiels au patrimoine guadeloupéen mais pourtant si singulier.

[Langue Créole et Oraliture](#)

Tout comme le créole guadeloupéen est à nul autre pareil, quiconque porte attention entendra cette intonation inimitable dans le créole des gens du sud Basse-Terre.

Plus qu'un accent une distinction!

[L'architecture du Sud Basse-Terre : une richesse patrimoniale](#)

L'architecture est le témoin d'une histoire riche et complexe, de l'arrivée des premiers colons à nos jours. Elle est caractérisée par une grande diversité de styles, allant de l'architecture traditionnelle créole à l'architecture contemporaine.

Le patrimoine religieux remonte au XVIIe siècle, avec la construction de l'église de Vieux-Habitants en 1639.

D'autres églises ont suivi, témoignant de la forte influence de la religion catholique dans la culture guadeloupéenne. Parmi les églises les plus remarquables, on peut citer l'église de Terre-de-Haut, construite en 1839, ou encore l'église Notre-Dame-de-Guadeloupe, située à Basse-Terre, construite en 1660. A ce propos d'autres cultes religieux sont l'occasion de remarquables édifices qui valent le détour (temples hindous de Capesterre Belle Eaux...)

La typologie de la case créole est un élément essentiel de l'architecture de la Guadeloupe. Les maisons en bois, construites sur pilotis pour résister aux inondations, sont caractérisées par leurs toits en pente raide, leurs grandes vérandas et leurs volets colorés. Les cases créoles les plus anciennes datent du XVIIIe siècle et ont été influencées par les styles africains, amérindiens et français.

Le charme sans pareil des cases en bois d'essentes, traduit d'un savoir faire de la part des tailleurs de métiers, et d'un sens de l'esthétisme tout caractéristique.

Parmi les maisons remarquables du Sud Basse-Terre, on peut citer les maison Chapp ou Coquille à Basse-Terre . Ces maisons témoignent de l'histoire de la Guadeloupe et de son patrimoine architectural unique.

L'architecture liée à l'eau est également un élément important de l'architecture guadeloupéenne. Les canaux d'irrigation et les systèmes de drainage, construits dès le XVIIe siècle, ont permis le développement de l'agriculture sur l'île. Les moulins à eau, utilisés pour moudre la canne à sucre, sont également des éléments importants de l'architecture liée à l'eau.

Les bâtiments Ali Tur, construits dans les années 1960 et 1970, sont des exemples de l'architecture contemporaine de la Guadeloupe. Ces bâtiments en béton, conçus par l'architecte

turc Ali Tur, sont caractérisés par leur forme organique et leur intégration dans le paysage.

Les ouvrages d'art, tels que le pont de la Rivière des Pères, construit en 1903, sont des éléments structurants de l'architecture de la Guadeloupe. Ces ponts témoignent de la capacité de l'homme à s'adapter à l'environnement naturel de l'île.

Enfin, l'art et l'architecture funéraires sont également des éléments importants de l'architecture de la Guadeloupe. Les tombes en pierres, construites dans les cimetières du Sud Basse-Terre donnent ainsi un caractère spécifique aux sépultures de ce territoire qui se distinguent d'autres pratiques de Guadeloupe.

[Arts et Métiers](#)

La musique de Guadeloupe est profondément ancrée dans l'histoire et la culture de cette île des Antilles françaises. Elle est le fruit d'un métissage entre les différentes cultures qui ont marqué l'île, notamment celles des Amérindiens, des Européens, des Africains et des Asiatiques. L'un des grands noms de la musique guadeloupéenne est Joseph Boulogne, plus connu sous le nom de Saint-George. Né en Guadeloupe en 1745, il est devenu un virtuose du violon et a contribué à populariser la musique classique dans son île natale.

Le GwoKa est l'une des musiques emblématiques de la Guadeloupe. Il s'agit à la fois d'une musique et d'une danse héritées des esclaves, qui ont transmis leur culture musicale et rythmique à leurs descendants. Les rythmes du GwoKa sont porteurs de nombreux messages et racontent l'histoire de la Guadeloupe et de ses habitants. Les 7 rythmes spécifiques à la pratique de ce tambour en Guadeloupe sont le Kaladja, le Menndé, le Léwoz, le Padjanbèl, le Woulé, le Graj et le Toumlak.

Chaque rythme a sa propre identité sonore et rythmique, et les oreilles affinées peuvent percevoir les différences d'accentuation entre les différents rythmes. Par exemple, les sons aigus du rythme en Grande Terre ont une accentuation très forte, tandis que les sons graves en Basse-Terre ont une atmosphère rythmique plus fluide et marquée en médium.

Le rythme Léwoz est particulièrement important dans la culture guadeloupéenne. Il a donné son nom au rassemblement festif et populaire autour du tambour qui se tenait tous les quinze jours (payes) aux alentours des habitations. Les participants dansent et chantent en créole guadeloupéen, créant ainsi un moment de partage et de communion.

Outre le GwoKa, il existe d'autres genres musicaux, tels que le Mas à Wobè qui au carnaval cadence les déboulés mythiques des groupes à peau tranchant des fastes tout aussi parodiques des groupes à caisses claires, (reconnaissables à l'utilisation entre autres d'instruments de percussion de musique militaire et populaire);

Enfin, la musique guadeloupéenne est souvent associée à l'artisanat local, qui créent des instruments de musique traditionnels tels que les tambours Ka, les maracas et les chacha. Ces instruments sont des symboles de la richesse culturelle de la Guadeloupe et témoignent de l'importance de la musique dans la vie des Guadeloupéens.

C'est aussi le théâtre de la scène de pêche retracée sous le pinceau du maître Georges Rohner (1913-2000), aujourd'hui classées Monument Historique.



ZOOM SUR

11 communes

Le territoire

Découvrez et situez les 11 communes qui constituent l'agglomération.

carte

11 Communes membres

[Baillif](#)

[Basse-Terre \(siège\)](#)

[Bouillante](#)

[Capesterre-Belle-Eau](#)

[Gourbeyre](#)

[Saint-Claude](#)

[Terre-de-Bas](#)

[Terre-de-Haut](#)

[Trois-Rivières](#)

[Vieux-Fort](#)

[Vieux-Habitants](#)







TERRE-DE-BAS





Bouillante

Vieux-Habitants

Baillif

Basse-Terre

Vieux-Fort

Saint-Claude

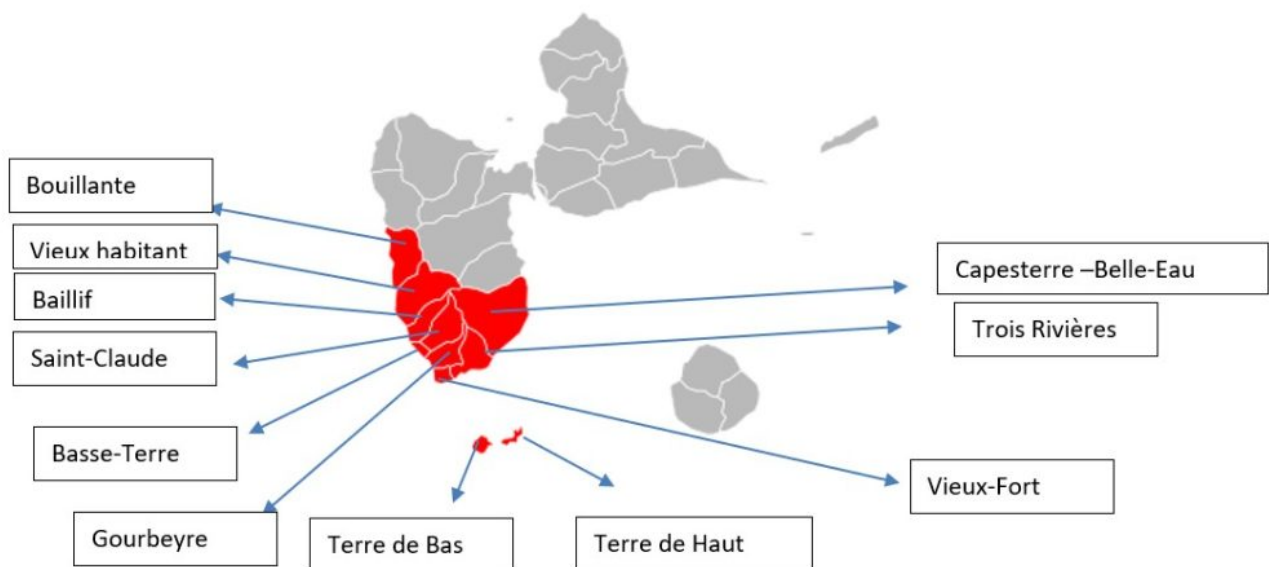
Gourbeyre

Trois-Rivières

Capesterre-Belle-Eau

Terre-de-Bas

Terre-de-Haut



En image

Découvrir le territoire

Le Territoire

Le territoire de la Communauté d'Agglomération [Grand Sud Caraïbe](#) est composé de [11 communes](#) : [Bouillante](#), [Vieux-Habitants](#), [Baillif](#), [Basse-Terre](#), [Saint-Claude](#), [Vieux-Fort](#), [Gourbeyre](#), [Trois-Rivières](#), [Capesterre-Belle-Eau](#), [Terre-de Bas](#) et [Terre-de-Haut](#).

Un territoire riche, diversifié qui se caractérise par une nature exceptionnelle

Le territoire du Sud Basse Terre abrite les principales richesses naturelles de l'archipel avec la présence du Parc naturel régional, le volcan de la soufrière et une surface littorale attractive et variée entre côte-au-vent et côte-sous-le-vent. La nature et la biodiversité, sous toutes ses formes, caractérisent ce territoire qui accueille plus de la moitié des visiteurs de la Guadeloupe.

La destination « [Grand Sud Caraïbe](#) », caractérisée par des paysages exceptionnels très diversifiés (forêts, plaines alluviales, marécages, montagnes, plages...), par une couverture verte exceptionnelle dans les petites Antilles et par un climat tropical, se voit également traversée par plusieurs rivières et cours d'eau. On peut noter l'importance du littoral maritime et un port pour la quasi-totalité des communes de l'agglomération.

Un territoire à préserver où les acteurs publics se mobilisent pour un développement maîtrisé et équilibré

Avec sa géographie particulière et son climat tropical, le territoire se voit exposé à de nombreux risques naturels. Aussi, l'agglomération et les communes membres se mobilisent pour préserver les espaces naturels, favoriser le développement d'une économie maîtrisée et maintenir une agriculture raisonnée, de proximité et valorisant les cultures locales.

L'agglomération se mobilise également aux côtés des communes membres pour promouvoir un écotourisme et des formes de découvertes respectueuses de l'environnement autour de l'authenticité, des traditions locales mais également en permettant de découvrir une très riche offre patrimoniale et de nombreux événements sportifs et de loisirs. A ce titre, le territoire accueille la commune chef-lieu du département, Basse Terre, ville d'art et d'histoire,

Un territoire qui propose une offre

de service public riche et adaptée aux besoins des usagers

La destination est globalement bien dotée en équipements scolaires, culturels, sportifs et artistiques que l'on retrouve en nombre. On note également une offre de services commerciaux du quotidien diversifiée et bien équilibrée sur l'ensemble du territoire : banques, commerces, artisanat..

Le déploiement à venir du haut débit va permettre de renforcer l'attractivité du territoire en proposant un cadre de vie exceptionnel, préservé et proche de la nature, des services de proximité autour d'un pôle administratif majeur et une bonne desserte routière tout le long de la façade maritime.

Un territoire qui assure le maillage de service autour d'une communauté d'agglomération en devenir

Créée par arrêté préfectoral n° 2013-027/SG/DICTAJ/BRA du 2 mai 2013, la communauté d'agglomération [Grand Sud Caraïbe](#), dont le siège se situe à Basse Terre, est composée de 11 communes pour une superficie de 345,45 km², elle abrite 82 330 habitants. La CA [Grand Sud Caraïbe](#) représente 21 % de la superficie et 20 % de la population de la Guadeloupe.

**Terre
de Saveurs
et d'Histoire**

En image